Université de M'sila

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Langue Française

Niveau : 1ère Année LMD

Matière : Compréhension et expression écrite

Enseignante : Dre. L. HADJAB

I/ **La communication linguistique** :

La communication linguistique implique l’utilisation du langage articulé, système de signes directs, phoniques, oraux, vocaux, ou celle du langage écrit, code de signes substitutifs du langage parlé.

* **Les éléments de la communication verbale** (Jakobson)

Roman Jakobson propose une analyse de termes constitutifs de tout procès linguistique, de toute communication verbale :

**Le destinateur** (ou*émetteur*)envoie un **message** au **destinataire** (*récepteur*). Pour être compris, le message requiert un *contexte* linguistique (ou **référent**), et un **code** (disons plutôt *langue* commune au destinateur et au destinataire). Enfin, le message requiert un *contact*, un **canal** physique et une connexion psychologique entre le locuteur et l’auditeur, contact qui leur permet d’établir et de maintenir la communication.

* **Communication orale / communication écrite**

La communication orale diffère de la communication écrite car le discours oral se distingue du discours écrit. Le tableau ci-dessous présente les principales oppositions entre l’oral et l’écrit :

**Discours oral, discours écrit et situation de communication**

(D’après T. Slama-Cazacu, *Langage et contexte*, Mouton, 1961).

|  |  |
| --- | --- |
| Discours oral | Discours écrit |
| * Locuteur et auditeur en présence (communication se déroulant dans le temps).
* Discours spontané, irréversible : la correction n’est possible que si on présente le message sous une autre forme.
* Syntaxe simplifiée ; phrases inachevées ; séparation du thème et prédicat (*le travail, c’est la santé*) ; groupes nominaux pauvres en adjectifs ; emploi de l’attribut…
* Lexique fondamental : présence de mots phatiques destinés à maintenir le contact ; vocabulaire fréquent.
 | * Le scripteur n’est pas en présence du lecteur (communication différée).
* Le scripteur, qui a le temps de la réflexion, peut composer son discours.
* Syntaxe élaborée ; phrases complexes ; appositions ; agencement des circonstances ; adjectivation du groupe nominal ; nominalisation…
* Choix du lexique : synonymes, mots peu fréquents, vocabulaire disponible.
 |
| * Présence de référents concrets et situationnels.
* Les référents concrets dispensent de l’emploi des termes du lexique.
 | * Situation et référents concrets absents du regard du lecteur.
* Augmentation du discours en général, surtout du lexique, dans les récits : *Une très belle jeune femme traversa la rue.*
 |
| * Gestes et mimiques réduisent le discours.
 | * Transcodage du message affectif véhiculé par l’intonation expressive et les gestes.
 |